

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
PRÉFET DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 02 avril 2015

Communiqué de presse

Appel à la prudence en mer et sur les plages pour le week-end de Pâques

De nombreuses familles se retrouvent à Pâques sur les plages pour partager un repas traditionnel. Les festivités ne doivent pas faire oublier quelques gestes de prudence en ces jours d'affluence :

- Évitez les plages dangereuses du fait de vagues ou des courants,
- Surveillez vos enfants à chaque instant,
- Ne vous baignez pas après une longue exposition au soleil et une consommation excessive d'aliments et d'alcool,

Si vous êtes témoin d'un accident en mer, appelez le **196**, numéro gratuit d'urgence maritime, il permet de déclencher des secours rapidement.

Si vous prenez la mer, embarquez le matériel de sécurité obligatoire (gilets de sauvetage, radio VHF, balise de détresse) ils peuvent vous sauver la vie.

N'utilisez pas d'engins pyrotechniques sur le littoral, ils peuvent être confondus avec des fusées de détresse et induire en erreur les secours déjà très sollicités.

